

## I. Proklamation

**Angesichts der Tatsache,**  
daß der Anschluß des Jahres 1938 nicht wie dies zwischen zwei souveränen Staaten selbstverständlich ist, zur Wahrung aller Interessen durch Verhandlungen von Staat zu Staat vereinbart und durch Staatsverträge abgeschlossen,

sondern durch militärische Bedrohung von außen und den hochverräterischen Terror einer nazifaschistischen Minderheit eingeleitet, einer weltweiten Staatseinstellung abgelehnt, endlich durch militärische kriegsmäßige Besetzung des Landes dem hilflos gewordenen Volk Österreich aufzuzwingen worden ist,

**angesichts der weiteren Tatsachen,**  
daß die so vollzogene Annexion des Landes sofort mißbraucht worden ist, alle zentralen staatlichen Einrichtungen der ehemaligen Bundesrepublik Österreich, seine Ministerien und sonstigen Regierungseinrichtungen zu beseitigen und deren Bestände nach Berlin wegzuführen, so den historisch gewordenen einheitlichen Bestand Österreichs aufzulösen und vollkommen zu zerstören, Österreichische Hauptstadt Wien, die vielhundertjährige gloriose Residenzstadt, zu einer Provinzstadt zu degradieren, die Bundesländer aller ihrer geschichtlichen Selbstregierungsrechte zu berauben und zu willkürlichen Verwaltungsregeln unbarbar und dem Volke unverantwortlicher Statthalter zu machen,

**und darüber hinaus angesichts der**

daß diese politische Annexion Österreichs zur wirtschaftlichen und kulturellen Benützung Wiens und der österreichischen Bundesländer ausgenutzt und mißbraucht worden ist, die Österreichische Nationalbank aufzuheben und ihres Goldschatz nach Berlin zu entführen, alle großen Unternehmungen Österreichs reichsdeutschen Firmen einzuverleiben und so das österreichische Volk aller selbstständigen Verfügung über die natürlichen Quellen seines Wohlstandes zu berauben,

daß dieser Mißbrauch endlich dem österreichischen Volk auch seine geistigen und kulturellen Hülfquellen verkümmert hat, indem er die unermesslichen Kunst- und Kulturschätze des Landes, welche selbst der harte Friede von Saint-Germain durch ein 20jähriges Verbot vor jeder Veräußerung geschützt hat, der Verschleppung außer Landes preisgegeben hat,

**und endlich angesichts der Tatsache,**  
daß die nationalsozialistische Reichsregierung Adolf Hitlers kraft dieser völligen politischen, wirtschaftlichen und kulturellen Annexion des Landes

das macht- und willenlos gemachte Volk Österreichs in einen sinn- und aussichtslosen Eroberungskrieg geführt hat, den kein Österreicher jemals gewollt hat, jemals voranzusehen oder gutzuheißen in stand gesetzt war, zur Bekriegung von Völkern, gegen die kein wahrer Österreicher jemals Gefühle der Feindschaft oder des Hasses gehegt hat,

in einen Eroberungskrieg, der von den Eisfeldern des hohen Nordens bis zu den Sandwüsten Arabiens, von der estnischen Küste des Atlantik bis zu den Felsen des Kaukasus viele Hunderttausende der Söhne unseres Landes, beinahe die ganze Jugend- und Manneskraft unseres Volkes, bedenkenlos hingeopfert hat, um zum Schlusse noch unsere heimlichen Berge als letzte Zuflucht gescheiterter Katastrophopolitiker zu benützen und kriegerischer Zerstörung und Verwüstung preiszugeben,

**angesichts dieser Tatsachen und in Hinblick darauf,**

daß durch die drei Weltmächte in wiederholten feierlichen Deklarationen, insbesondere in der Deklaration der Außenminister Hull, Eden und Molotow zu Moskau Oktober 1943 festgelegt worden ist:

„Die Regierungen Großbritanniens, der Sowjetunion und der Vereinigten Staaten von Amerika kamen überein, daß Österreich, das erste freie Land, das der Hitlerischen Aggression zum Opfer gefallen ist, von der deutschen Herrschaft befreit werden muß.“

Sie betrachten den Anschluß, der Österreich am 15. März 1938 von Deutschland aufzwingen worden ist, als null und nichtig.

Sie geben ihrem Wünsche Ausdruck, ein freies und wiederhergestelltes Österreich zu sehen und dadurch dem österreichischen Volk selbst, ebenso wie anderen benachteiligten Staaten, vor denen ähnliche Probleme stehen werden, die Möglichkeit zu geben, diejenige politische und wirtschaftliche Sicherheit zu finden, die die einzige Grundlage eines dauerhaften Friedens ist.“

**Angesichts der angeführten Tatsachen und in Hinblick auf die feierlichen Erklärungen der drei Weltmächte, denen sich inzwischen beinahe alle Regierungen des Abendlandes angeschlossen haben, erlassen die unterzeichneten Vertreter aller antifaschistischen Parteien Österreichs ausnahmslos die nachstehende**

### Unabhängigkeitserklärung.

Art. I: Die demokratische Republik Österreich ist wiederhergestellt und im Geiste der Verfassung von 1920 einzurufen.

Art. II: Der im Jahre 1938 dem österreichischen Volke aufzuzwingende Anschluß ist null und nichtig.

Art. III: Zur Durchführung dieser Erklärung wird unter Teilnahme aller antifaschistischen Parteirichtungen eine Provisorische Staatsregierung eingesetzt und vorbehaltlich der Rechte der besetzenden Mächte mit der vollen Gesetzgebungs- und Vollzugsgewalt betraut.

Art. IV: Vom Tage der Kundmachung dieser Unabhängigkeitserklärung sind alle von Österreichern dem Deutschen Reich und seiner Führung geleisteten militärischen, dienstlichen oder persönlichen Gelübnisse nichtig und unverbindlich.

Art. V: Von diesem Tage an stehen alle Österreicher wieder im staatsbürgerlichen Pflicht- und Treueverhältnis zur Republik Österreich.

In pflichtgemäßer Erwägung des Nachsatzes der erwähnten Moskauer Konferenz, der lautet:

„Jedoch wird Österreich darauf aufmerksam gemacht, daß es für die Beteiligung am Kriege auf seinen Hitlerdeutschlands Verantwortung trägt, der es nicht entgehen kann, und daß bei der endgültigen Regelung unvermeidlich sein eigener Beitrag zu seiner Befreiung berücksichtigt werden wird.“

wird die einzusetzende Staatsregierung ohne Vorzug die Maßregeln ergreifen, um jeden ihr möglichen Beitrag zu seiner Befreiung zu leisten, sieht sich jedoch genötigt, festzustellen, daß dieser Beitrag angesichts der Entkräftung unseres Volkes und Entgrütung unseres Landes zu ihrem Bedauern nur bescheiden sein kann.

Wien, den 27. April 1945.

Urkund dessen die eigenhändigen Unterschriften der Vorstände der politischen Parteien Österreichs:

Für den Vorstand der österreichischen Sozialdemokratie, nunmehr Sozialistische Partei Österreichs (Sozialdemokratischen und Revolutionäre Sozialisten):

Dr. Karl Renner m. p.

Dr. Adolf Schärf m. p.

Für den Vorstand der Christlichsozialen Volkspartei bzw. nunmehr Österreichische Volkspartei:

Leopold Kunschak m. p.

Für die Kommunistische Partei Österreichs:

J. Koppenig m. p.

## II. Kundmachung

Im Einvernehmen ausnahmslos aller antifaschistischen Parteien Österreichs und damit im Sinn und Willen der großen Mehrheit des österreichischen Volkes und in Übereinstimmung mit der Deklaration der Moskauer Konferenz:

„Die Regierungen Großbritanniens, der Sowjetunion und der Vereinigten Staaten von Amerika geben ihrem Wünsche Ausdruck, ein freies und unabhängiges Österreich wiederhergestellt zu sehen.“

wird mit der Aufgabe, die selbständige und unabhängige Republik Österreich auf den Trümmern des Hitlerregimes wieder aufzurichten, die nachfolgende Provisorische Regierung eingesetzt:

1. Staatskanzler (Präsident, auswärtige Angelegenheiten, Heereswesen):

Staatskanzler: Dr. Karl Renner S. D.  
Politischer Beirat des Staatskanzlers:  
Staatssekretäre ohne Portefeuille:  
Dr. Adolf Schärf S. D.  
Leopold Kunschak C. S.  
Johann Koppenig K. P.  
eine Stelle offen L. B.  
Unterstaatssekretär für Heereswesen:  
Oberlieutenant Dr. Franz Winterer

2. Staatsamt für Inneres:  
Staatssekretär: Franz Jägerstätter K. P.  
Unterstaatssekretäre: Oskar Helmer S. D.  
eine Stelle offen C. S.

3. Staatsamt für Volksaufklärung, für Unterricht und Erziehung, und für Kultusangelegenheiten:  
Staatssekretär: Ernst Fischer K. P.  
Unterstaatssekretäre: Dr. Karl Lugmayer C. S.  
Josef Einslein S. D.

Unterstaatssekretär für Kultus:  
Ministerialrat a. D. Ernst Hefel C. S.

4. Staatsamt für Justiz:  
Staatssekretär: Dr. Josef Gerö partellos  
Unterstaatssekretäre: Dr. Altmann K. P.  
Dr. Max Scheffnegger S. D.  
Dr. Nagl C. S.

5. Staatsamt für Finanzen:  
Staatssekretär: Ministerialrat S. D. Dr. Georg Zimmermann partellos  
Unterstaatssekretäre: drei Stellen offen für parteilose Fachleute

6. Staatsamt für Ackerbau und Forstwirtschaft:  
Staatssekretär: Rudolf Buchinger C. S.  
Unterstaatssekretäre: Alois Mentastl S. D.  
Laurenz Gemner K. P.  
eine Stelle offen L. B.

concordance entre l'enregistrement numérique des actes de différentes institutions), et instruments de recherche, furent transportés dans le nouveau bâtiment et constituaient le volume de fonds des Archives de la République. L'effectif du personnel atteint aussi pendant le déménagement la taille prévue à ce stade: à la petite équipe d'origine s'ajoutèrent des collaborateurs d'autres archives jusqu'alors chargés des fonds postérieurs à 1918. La fin des travaux de déménagement marqua ainsi une nouvelle étape dans le développement des Archives de la République. A partir de là, il s'agissait de prendre en charge l'administration de l'ensemble des fonds et de fonder les archives en une unité sur le plan de l'organisation et du personnel.

## Phase de consolidation

De nombreux articles de journaux montrèrent de 1987 à 1992, le fort intérêt témoigné par le public à l'égard non seulement de l'aménagement du nouveau bâtiment central d'archives mais également des nouvelles Archives de la République. Des mois avant l'inauguration officielle le 28 avril 1988 et particulièrement dans les quatre années qui suivirent, des visites, visites guidées et manifestations furent à l'ordre du jour. La fonctionnalité du nouveau bâtiment d'archives mais aussi des Archives de la République étaient mises au banc d'essai.

Les Archives de la République organisèrent trois «journées d'information» à l'intention du public du 11 au 13 septembre 1989. Le premier jour l'exposition «l'Autriche dans le national socialisme- documents pour l'économie de 1938 à 1945» fut inaugurée. La «journée portes ouvertes» du 12 septembre constitua un pas supplémentaire pour gagner dans l'opinion publique plus de compréhension pour les travaux et les tâches des archives. A cette occasion on put connaître de près les bureaux et les dépôts des Archives de la République. Dans le même temps se tenait dans la grande salle de conférences, une présentation des Archives de la République aux Archives de la République, présentation à laquelle étaient invités les historiens des universités ainsi que

## Proclamation et annonce du gouvernement provisoire de la République d'Autriche du 27 avril 1945.

d'actes est une aventure d'un genre particulier. A l'été 1987, l'ensemble des écrits postérieurs à 1918 fut extrait de toutes les sections d'archives des Archives nationales autrichiennes et transporté dans le nouveau bâtiment. Ceux-ci constituaient ainsi avec les fonds qui avaient été versés de 1984 à 1986 aux Archives de la République dans la Andreasgasse et qui furent également

transportés à Erdberg, l'ensemble de l'organisation «Archives de la République». Les travaux de déménagement durèrent à peine quatre mois et étaient quasiment achevés en septembre 1987.

Plus de 130.000 cartons ou fascicules d'actes et plus d'un kilomètre de registres (protocoles, index, registres d'enregistrement numérique et registres de

des représentants des institutions partenaires (administration, archives). Les collaborateurs des archives exposèrent leur activité archivistique et répondirent aux questions. Le 13 septembre des archivistes de haut niveau étaient invités. Une section du Conseil International des Archives, celle des archivistes d'organisations internationales, témoigna dans le cadre d'une session de travail de son intérêt pour les Archives de la République.

Les Archives de la République avaient apparemment beaucoup à offrir: entre autres des expériences dans l'utilisation de la gestion électronique des données dans les archives contemporaines. Dès les premières années l'utilisation de l'ADV (le traitement informatique des données) fut réalisée selon les plans en collaboration avec des collaborateurs de la chancellerie fédérale, de l'actuelle section IV/10. Un programme d'archives «maison» qui était adapté aux besoins de l'administration d'archives modernes, recueilli sous le nom de PROFIDEA (programme pour l'information, la documentation et l'inventorisation aux archives) l'approbation générale. Ce programme, adapté à plusieurs reprises et élargit en réseau, fonctionne aujourd'hui encore sans perturbations ou dérangements dignes d'être mentionnés. L'informatique offre également, à côté de l'administration interne et de la saisie des données, une autre possibilité importante: un poste de travail fut organisé techniquement de façon à ce que la publication d'une série, celle des «Informations des Archives de la République» puissent être réalisées de façon professionnelle. Cette série compte actuellement quatre volumes.

La création quantitative et qualitative des Archives de la République ne fut en aucun cas négligée et fut réalisée parallèlement au travail de relations publiques. Depuis le déménagement des Archives de la République dans le nouveau bâtiment le volume des fonds à presque doublé en raison du versement régulier d'actes des ministères. Actuellement les Archives de la République conservent plus de 235.000 cartons et fascicules d'actes ainsi que près de 4,5 kilomètres de registres et de fichiers. Cette nouvelle arrivée de matériel contemporain attire de plus en plus d'intéressés aux Archives de la République.

Список 1. Сопровождающие в поездку по маршруту Москва - Берлин - Берлин - Москва из СССР в соответствии с программой «Возвращение» от 12.09.47

№	Имя	Фамилия	Дата рождения	Место рождения	Место назначения
1	Иванов	Иван Иванович	1880	Москва	Москва
2	Петров	Петр Петрович	1885	Москва	Москва
3	Сидоров	Сидор Сидорович	1890	Москва	Москва
4	Климов	Климов Иван Иванович	1895	Москва	Москва
5	Васильев	Васильев Василий Иванович	1900	Москва	Москва
6	Попов	Попов Александр Иванович	1905	Москва	Москва
7	Смирнов	Смирнов Николай Иванович	1910	Москва	Москва
8	Морозов	Морозов Михаил Иванович	1915	Москва	Москва
9	Иванов	Иван Иванович	1920	Москва	Москва
10	Петров	Петр Петрович	1925	Москва	Москва
11	Сидоров	Сидор Сидорович	1930	Москва	Москва
12	Климов	Климов Иван Иванович	1935	Москва	Москва
13	Васильев	Васильев Василий Иванович	1940	Москва	Москва
14	Попов	Попов Александр Иванович	1945	Москва	Москва
15	Смирнов	Смирнов Николай Иванович	1950	Москва	Москва
16	Морозов	Морозов Михаил Иванович	1955	Москва	Москва
17	Иванов	Иван Иванович	1960	Москва	Москва
18	Петров	Петр Петрович	1965	Москва	Москва
19	Сидоров	Сидор Сидорович	1970	Москва	Москва
20	Климов	Климов Иван Иванович	1975	Москва	Москва

Иванов Иван Иванович  
Петров Петр Петрович  
Сидоров Сидор Сидорович  
Климов Климов Иван Иванович  
Васильев Василий Иванович  
Попов Попов Александр Иванович  
Смирнов Смирнов Николай Иванович  
Морозов Морозов Михаил Иванович

Liste de transport des premiers rapatriements officiels d'Union soviétique du 12 septembre 1947, en lettres cyrilliques avec parfois une traduction latine des noms de famille.

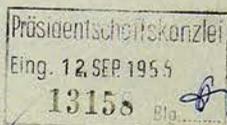


Manifestation initiée par le parti communiste autrichien le 26 septembre 1950 contre le 4<sup>ème</sup> accord sur les prix et les salaires.



REPUBLIK ÖSTERREICH  
DER BUNDESKANZLER

Zl. 6 9 4 4 - Pr.1a/55



12. September 1955

12841/b

Hochverehrter Herr Bundespräsident!

Aus Anlaß der Wiedereröffnung des Burgtheaters am Ring findet am Freitag, den 14. Oktober 1955, um 19.30 Uhr, der feierliche Eröffnungsakt des wiederaufgebauten Burgtheatergebäudes in Wien statt. Darüber hinaus wird ein analoger Akt am Samstag, den 5. November 1955, um 11.00 Uhr vormittags im wiederaufgebauten Gebäude des Staatsopertheaters am Ring veranstaltet werden.

Namens der Österreichischen Bundesregierung erlaube ich mir, die Bitte zu stellen, diesen beiden feierlichen Veranstaltungen, in deren Rahmen unsere durch die tragischen Ereignisse des Zweiten Weltkrieges vernichteten größten Kulturinstitute, deren Bestand für das österreichische Volk von nicht hoch genug einzuschätzender Bedeutung ist, der Öffentlichkeit wiedergegeben werden sollen, persönlich anzuwohnen.

Indem ich der Hoffnung Ausdruck gebe, einer zusagehenden Antwort entgegensehen zu dürfen, zeichne ich, hochverehrter Herr Bundespräsident, in steter ausgezeichnete Hochschätzung

An

Herrn Bundespräsidenten  
Dr.h.c. Theodor Körner,  
W i e n I.

Invitation du chancelier Julius Raab au président de la République Theodor Körner à l'occasion de la réouverture du Burgtheater et de l'opéra national.

Orientation vers l'extérieur, recherche permanente d'améliorations à l'intérieur, capacité de critique et de dialogue ainsi que compétence spécialisée de tous les collaborateurs, ont affirmé la capacité des Archives de la République dans les dernières années.

Comme les Archives de la République sont des «archives vivantes», dans lesquelles de nouveaux écrits contemporains de l'administration sont toujours versés et inventoriés pour la recherche, cette institution devra s'adapter à une société en transformation: à de

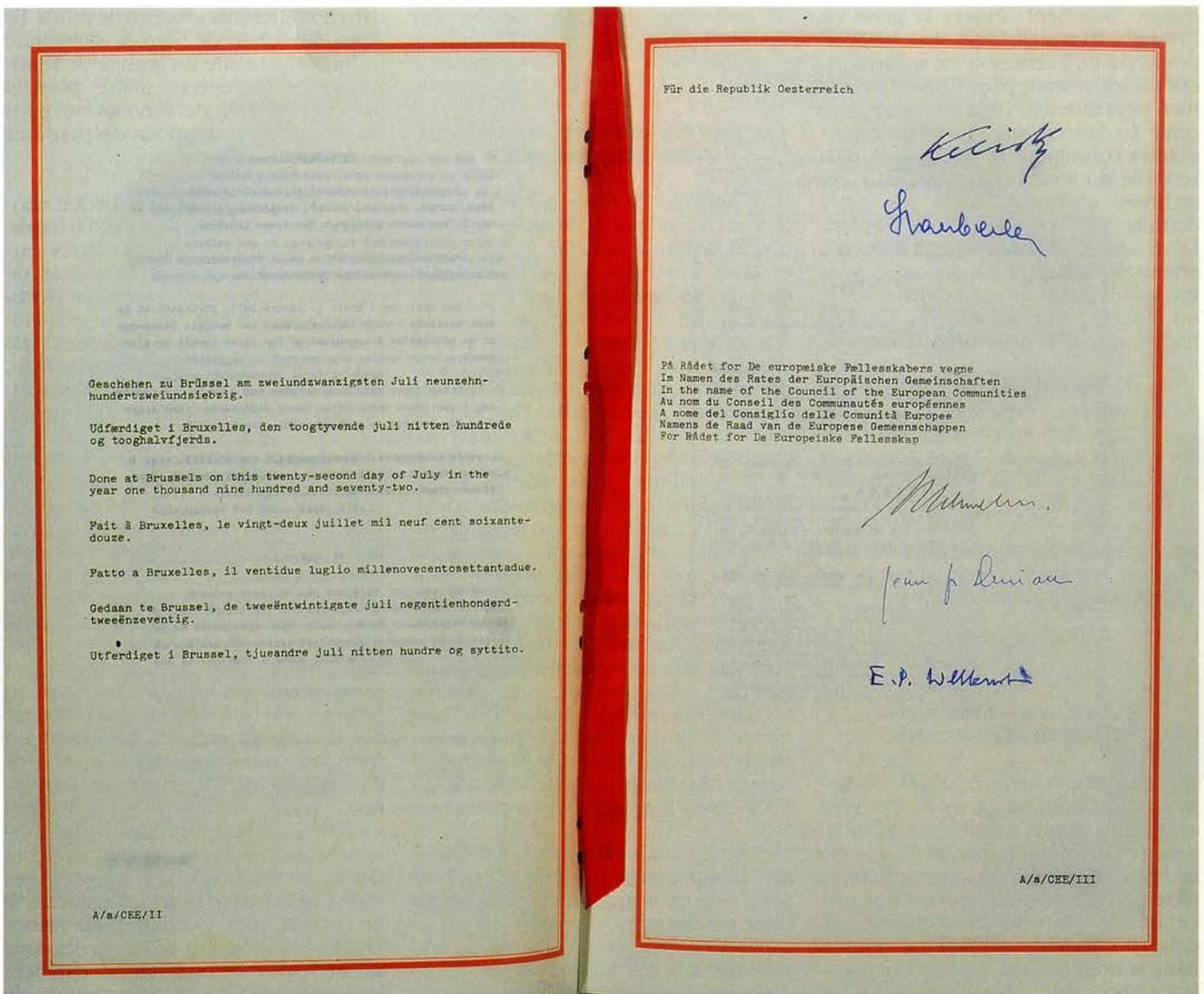
nouvelles formes d'écriture et de supports ou à de nouvelles méthodes d'archivage.

### Reprise des biens d'archives

L'une des tâches centrale des Archives de la République consiste en la reprise des écrits prêts pour les archives des services producteurs d'actes. Il s'agit là dans la règle de matériel qui n'est plus utilisé par les différentes autorités et services pour le fonctionnement des affaires courantes. Actuellement aucun règlement d'archives ne détermine après combien d'années ces actes doivent être versés aux archives, ceci diffère d'une organisation à l'autre. Cela dépend beaucoup des contacts des archivistes avec l'administration et des capacités d'emmagasiner dans les différents services producteurs d'actes. Mais le matériel estimé sensible comme par exemple celui du ministère de la Défense Nationale, de l'Intérieur ou des Affaires Etrangères, ne trouve que relativement tard son chemin vers les dépôts d'archives.

Des contacts réguliers, qui peuvent être également considérés comme une préparation au versement des actes, résultent des plans d'élimination des services producteurs d'actes. D'après le règlement en vigueur de la chancellerie, il faut avoir l'accord des Archives nationales autrichiennes et donc l'accord des Archives de la République responsables, avant l'élimination et la destruction physique d'actes. Comme d'après les réglementations actuelles, une sélection d'actes, soit des éliminations, ne sont possibles qu'après sept ans au plus tôt et que jusque là tous les matériaux sont à conserver dans les archives des services, les Archives de la République ne conservent pas actuellement d'actes postérieurs à 1987.

Si les services producteurs d'actes sont dépendants de la capacité de stockage des Archives de la République, des actes d'années récentes (environ 10 ans) sont versés aux Archives de la République. Ce que l'on nomme des archives intermédiaires furent intégrées sur le plan de l'organisation aux Archives de la République pour décharger les services d'archives des ministères.



Geschehen zu Brüssel am zweiundzwanzigsten Juli neunzehnhundertzweiundsiebzig.

Udfærdiget i Bruxelles, den toogtyvende juli nitten hundrede og tooghalvfjerds.

Done at Brussels on this twenty-second day of July in the year one thousand nine hundred and seventy-two.

Fait à Bruxelles, le vingt-deux juillet mil neuf cent soixante-douze.

Fatto a Bruxelles, il ventidue luglio millenovecentosettantadue.

Gedaan te Brussel, de tweeëntwintigste juli negentienhonderdtweeënzeventig.

Utfærdiget i Brussel, tjuende juli nitten hundre og syttito.

A/a/CEE/II

Für die Republik Oesterreich

*Kreisky*  
*Gruber*

PA Rådet for De europæiske Fællesskabers vegne  
Im Namen des Rates der Europäischen Gemeinschaften  
In the name of the Council of the European Communities  
Au nom du Conseil des Communautés européennes  
A nome del Consiglio delle Comunità Europee  
Namens de Raad van de Europese Gemeenschappen  
For Rådet for De Europæiske Fællesskab

*M. M. M.*

*Jean P. De Witte*

*E. P. Wellens*

A/a/CEE/III

Accord du 22 juillet 1972 entre la République d'Autriche d'une part et la communauté économique européenne d'autre part. Le chancelier de l'époque Bruno Kreisky signa pour l'Autriche.

res. Dans ces dépôts distincts de ceux des archives principales, se trouvent des actes qui ne se trouvent pas à la disposition entière des Archives de la République. Ces espaces ont un caractère «d'entrepôt provisoire», ils sont en même temps actes des services et archives.

### Inventorisation des archives

La désignation et l'inventorisation des actes versés par les services producteurs, sont les premières mesures d'exploitations faites par l'archiviste. Quels matériaux furent réellement ver-

sés? Ont-ils été intégralement versés? Les registres des services correspondent ils aux fonds? Et la question centrale de tous les travaux d'exploitation: quelle est la qualité historique de ces écrits?

Beaucoup de thèses ont été écrites sur la qualité historique d'écrits de

masse. Comment séparer le grain de l'ivraie? Est ce réellement seulement un pour cent de l'ensemble du versement, qui est intéressant pour l'historien? Ou bien peut être dix, vingt ou trente pour cent? Le fait est que les éliminations d'actes constituent le domaine le plus sensible du travail d'archives dans les archives contemporaines, les actes détruits sont perdus pour l'éternité. D'un autre côté nous sommes tous conscients du fait qu'il y a des écrits pour lesquels il existe un versement parallèle ou qui ne réveilleront pas l'intérêt historique des générations futures.

Les travaux d'exploitation suivants de l'archiviste consistent à améliorer l'accès aux différents fonds voire à rendre cet accès possible. Les répertoires et inventaires établis aux archives permettent une recherche rapide et étendue d'actes, en particulier pour les fonds, pour lesquels les registres ont été perdus par les « producteurs d'actes » ou sont incomplets ou inutilisables.

#### L'assistance à la recherche

L'une des exigences d'une société moderne d'information est l'accès libre et le plus complet possible à l'information. Les archives, particulièrement les archives à orientation contemporaine forte ou exclusive ne peuvent pas nier ce développement. La réduction du délai de communicabilité de 40 ans dans le domaine des Archives nationales autrichiennes (en 1988) à 30 ans actuellement, a donné une impulsion claire et importante à la recherche contemporaine. Cette limite de trente ans peut même sur requête, si les recherches sont effectuées par des scientifiques qualifiés ou dans l'intérêt public, être réduite à vingt ans. Pour les hôtes étrangers qui fréquentent les Archives de la République, les règles et décisions d'utilisation valables pour le lecteur autrichien dans les pays respectifs (réciprocité) ou/et dans des conventions conclues entre pays (convention sur les archives, convention culturelle par exemple) sont en principe valables. Les actes personnels conservés aux archives ou tout écrit qui est de nature exclusivement personnelle sont exceptés de ce règlement de base de 30 ans. Dans ce cas, les archives sont soumises à la loi

de protection des personnes et des libertés en vigueur.

#### Les fonds des Archives de la République

Le principe fondamental d'organisation qui donne aux Archives de la République sa forme actuelle, a été décidé avant le déménagement en 1987. Cette décision fut faite au profit d'une classification des fonds d'archives en fonction de leur contenu. Le classement de base des Archives de la République en dix groupes, clair et permettant une vue d'ensemble, ne simplifie pas simplement le travail et la répartition des compétences à l'intérieur des Archives de la République mais permet également au lecteur une orientation rapide. Selon ses intérêts ou ses centres de recherche, une personne extérieure doit pouvoir d'emblée trouver pour son cas concret, le bon fonds ou l'interlocuteur compétent. Les dix groupes de fonds des Archives de la République sont: (1) Affaires étrangères, (2) Enseignement, Sciences/Art, (3) Affaires sociales, (4) Intérieur/justice, (5) Commerce/Economie/Edifices publics, (6) Finances, (7) Défense nationale, (8) Armée allemande/états de services, (9) Collections/legs, et (10) transports.

Tous les fonds des Archives nationales autrichiennes postérieurs à 1918 sont, à de rares exceptions près, réunis dans ces groupes de fonds. Là où la séparation fixée pour 1918 ne fut pas possible, car ces archives étaient techniquement liés sur une longue période aux actes de la monarchie, le lieu de conservation fut décidé au cas par cas. Les Archives de la République ne disposent ainsi d'aucun acte de la première République dans les domaines de l'enseignement, de la science, de la recherche et de la justice. Ces fonds sont restés en possession des Archives générales de l'administration. D'autres flous administratifs eurent lieu dans le domaine des transports. Là, par contre, une série de chartes qui remonte jusqu'en 1867 fut versée aux Archives de la République.

De la même façon, les fonds datés de la période de 1938 à 1945 sont exclus du cadre étroit d'organisation. Ces écrits, tant qu'ils n'avaient pas une origine militaire furent répartis par thème

dans les différents groupes de fonds. Le «reste des fonds» de l'armée allemande forme au contraire un groupe de fonds propre et est encore utilisé pour la rédaction d'états de services ou pour étayer des revendications de pensions de retraite.

Les Archives de la République conservent actuellement plus de 700 fonds. Ce ne sont parfois que quelques cartons, parfois d'énormes quantités de plusieurs milliers de cartons qui documentent le devenir politique et administratif de la première et de la deuxième République, ainsi que partiellement, dans la mesure où ils ont été conservés, de l'époque du national-socialisme.

Les trésors qui sont abrités ici, dépendent pour beaucoup des intérêts de recherche individuels. Peut être que ce sont les protocoles du conseil des ministres qui comptent comme source de premier plan pour l'histoire tendue et douloureuse de la première République. Ou est ce que ce sont les chartes d'Etat, qui - souvent présentées somptueusement, portent les signatures d'importants politiciens nationaux ou étrangers? Si l'on s'intéresse à l'histoire des débuts du national socialisme en Autriche, on devra se référer aux fonds du ministère de l'Intérieur, peu intéressant pour d'autres thèmes, qui s'occupa de la congédiation des personnes indésirables: car dès le début des années vingt on observa les voyages d'un certain Adolf Hitler en Autriche. Si un lecteur peut déchiffrer un sténogramme Gabelsberg, il découvrira dans les archives du parti social chrétien, bien des facettes encore inconnues de l'histoire des partis. De véritables raretés ne seront découvertes qu'après de pénibles recherches: une photo, un projet d'affiche ou bien peut être un plan original cherché depuis longtemps, qui est resté vraisemblablement caché comme complément d'actes. Le travail d'archives signifie ainsi toujours un peu une chasse au trésor et une aventure.

Les collaborateurs des archives accompagnent dans beaucoup de cas le chasseur de trésor dans son voyage, en lui montrant toujours de nouvelles voies. Ils établissent en abondance des instruments de recherche qui doivent faciliter l'accès à des informations précises. L'une des exigences principales pour le lecteur d'archives est l'accès à

la connaissance à travers les fonds d'archives. Un aperçu des fonds ainsi qu'un inventaire détaillé des archives de la première République et pour les années 1938-1945, avec des informa-

tions sur la création des autorités est actuellement à la disposition de la recherche. La question de la signification des fonds d'archives découle en général de la position des différentes

institutions, autorités ou services administratifs. La «popularité» de certains fonds est aussi le reflet de modes actuelles de recherche ainsi que du contexte de l'ensemble de la société.



## La bibliothèque des Archives nationales autrichiennes

Adolf Gaisbauer

La «bibliothèque», dans sa forme actuelle est une section relativement récente des Archives nationales autrichiennes. En 1959, les deux bibliothèques

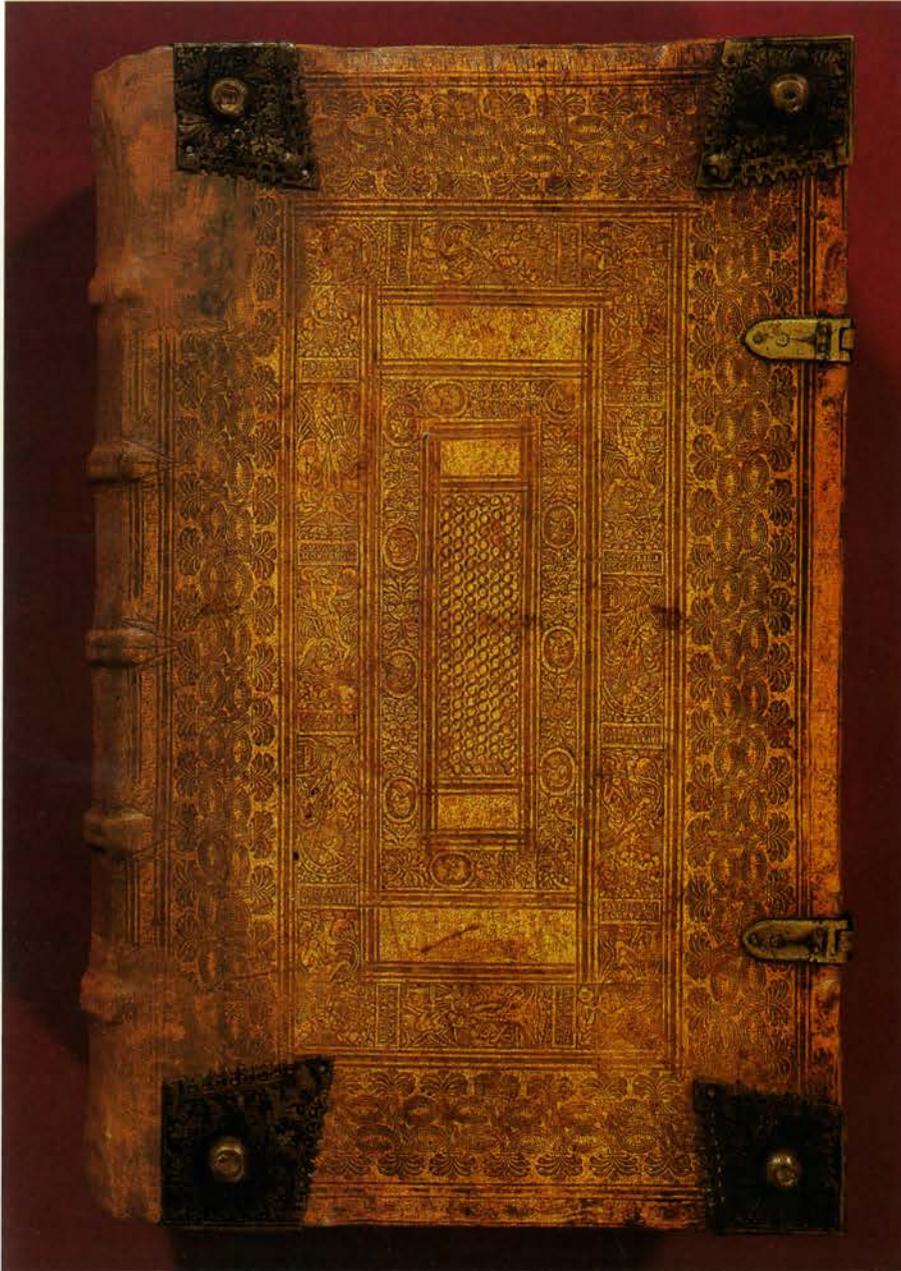
les plus grandes des Archives nationales, la bibliothèque des Archives de la guerre et celle des Archives de la Maison impériale, de la Cour et de

l'Etat, se virent attribuer une direction commune ayant son siège aux Archives de la guerre. En 1984, les bibliothèques et fonds de livres existants dans le domaine des Archives nationales furent regroupées formellement dans l'organisation unitaire «bibliothèque des Archives nationales autrichiennes», mais ce n'est qu'avec le déménagement de la plupart des sections d'archives dans le nouveau bâtiment que les conséquences sur le plan de l'organisation et de la bibliothèque purent être tirées et que la bibliothèque put alors se constituer vraiment en tant que section au même titre que les autres sections d'archives. De larges magasins, sur deux niveaux, sont à disposition pour la réunion de la plupart des bibliothèques partielles; une salle de lecture centrale sur le plan spatial, avec une bibliothèque en libre accès, des possibilités de reproduction et des possibilités de consultation des fonds se trouvant à l'extérieur des archives centrales soit aux Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat, ou de la chambre des comptes, offrent au lecteur des conditions de travail optimales.

Aussitôt après le déménagement, l'élaboration d'un catalogue central de tous les fonds de livres se trouvant dans les Archives nationales fut commencée, en partie sur la base des travaux de planification et de classement existant depuis longtemps. Ce catalogue est, depuis 1992, en projet d'informatisation (pour faciliter et accélérer un catalogage rétrospectif massif). Une décision sur le choix d'un système informatique de gestion de bibliothèque ou sur le raccordement à un système existant est attendue sous peu.

### Tâches et fonctions de la bibliothèque

La bibliothèque des Archives nationales autrichiennes est une bibliothèque historique universelle issue de la combinaison de bibliothèques historiques spécialisées (correspondant à l'«orientation» des différentes sections d'archives), avec en partie des fonds de livres rares et très anciens sur les thè-



La couverture Renaissance en cuir incrusté typique pour l'Allemagne du Sud de la moitié du 16<sup>ème</sup> siècle contient la célèbre «chronique suisse» richement illustrée (1548) de Johann Stumpf (1500–1578), éditée par l'important imprimeur réformateur Christoph Froschauer (1490–1564) à Zurich.



La page de titre d'un des 21 célèbres volumes «Theatrum europæum» orné de gravures sur cuivre de Merian, publié à partir de 1663 raconte une «histoire en sceaux». Provenant de la possession de l'académie de chevaliers de Savoie fondée en 1746–1749 (sceau rouge S+A) sur la couverture de livre en or avec la couronne, dans la «bibliothèque académique» puis dans la «bibliothèque de l'académie militaire technique impériale et royale» puis finalement à la «bibliothèque des Archives de la guerre»

mes centraux suivant: histoire générale, histoire militaire et de la guerre, histoire autrichienne, histoire du Saint Empire Romain germanique, histoire allemande, Habsburgica, histoire de la politique étrangère autrichienne, sciences auxiliaires de l'histoire (en particulier généalogie et héraldique), littérature scientifique de guerre et militaire, histoire économique et administrative, géographie, histoire des sciences naturelles, de la technique et des transports et histoire des sciences de l'Etat et des sciences juridiques.

La bibliothèque a, dans sa forme actuelle deux fonctions principales: en tant que bibliothèque scientifique publique spécialisée, elle aide (par des conseils intensifs sur le plan de la bibliothèque, de la bibliographie et des sciences historiques), les scientifiques,

les étudiants en thèse, les généalogistes etc., issus environ de quarante pays en moyenne par an, elle répond à des demandes écrites et téléphoniques nationales et étrangères et prend part au prêt interbibliothèques international: En tant que bibliothèque d'archives, elle est un instrument de travail pour les collaborateurs et lecteurs des Archives nationales, dans la mesure où elle fournit d'abord la littérature répondant au questionnement et aux travaux scientifiques ou qu'elle se la procure d'autres bibliothèques viennoises par la voie du prêt entre bibliothèques et qu'elle fournit enfin la littérature complétant et éclairant les fonds, et se préoccupe de compléter ses fonds par la fourniture et la mise à disposition de la nouvelle littérature appropriée.

Histoire du fonds

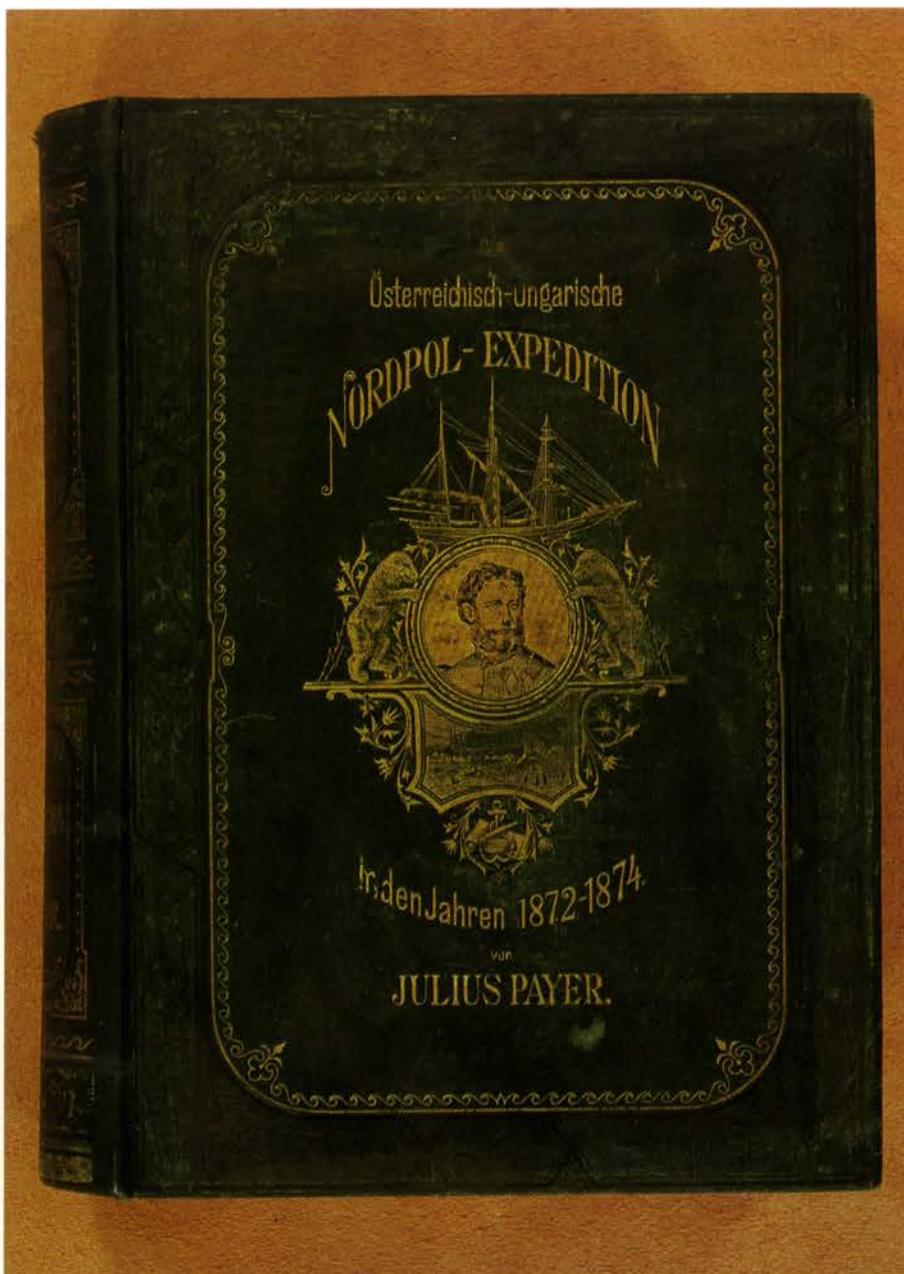
Une histoire du fonds de l'ensemble de la bibliothèque, outre les acquisitions et les regroupements des dernières années, ne peut être retracée qu'à travers les histoires des fonds des différentes bibliothèques les plus importantes. Il faut dans le cas de l'ancienne bibliothèque des Archives de la guerre distinguer le domaine du «fonds ancien», de la bibliothèque de l'académie militaire technique, de la bibliothèque des comités militaires, et de la bibliothèque de la marine et celui du «fonds récent».

En 1776, le président du conseil aulique de guerre, le feld-maréchal comte Andreas Hadik (1710–1790) décréta, dans le cadre d'une réorganisation des archives de la chancellerie du conseil aulique de guerre, la réunion de la littérature existante au conseil aulique de guerre sur l'art de la guerre à celle de la «bibliothèque du génie» issue de la succession de l'officier Paul von Bohn (1697–1759). Une nouvelle bibliothèque fut créée, bibliothèque ayant pour mission principale de collectionner des «réglements». Son fonds comptait alors 150 volumes. En 1801, elle fut subordonnée à la «section pour la théorie et l'histoire des sciences de la guerre» du quartier général d'état-major, qui de son côté possédait déjà une petite bibliothèque. Du fait de la mission confiée la même année à la bibliothèque par l'archiduc Carl, de rédiger des ouvrages de science de la guerre, la



Sceau de l'académie de chevaliers de Savoie.

mission de collection et d'acquisition de la littérature de base correspondante fut élargie et en 1802, la bibliothèque comptait déjà 1.500 volumes. A partir de 1808, la bibliothèque fut conduite comme section propre des Archives de la guerre et reçu en 1811 (fonds: 5.000 volumes) le nom de «bibliothèque de la guerre». Le comte Wenzel Radetzky (1766–1858) se révéla un promoteur décisif et marquant en lui confiant pour mission de rassembler la littérature de tous les domaines de la connaissance, dans une sorte de bibliothèque de formation universelle pour les officiers, et détermina ainsi la base du «fonds ancien» jusqu'à la fin de la monarchie (bien que les principes de Radetzky n'aient pas toujours été suivis de façon conséquente et que des fonds non militaires furent séparés, comme la cessation de la littérature médicale et de l'histoire de la médecine au Josephinum). La bibliothèque de 10.000 volumes en 1818, publia en 1825 son premier catalogue imprimé, un catalogue complété de 1853 recensait déjà 20.843 volumes, la nouvelle édition de 1869 (avec deux volumes d'annexes) répertoriait 38.219 volumes. En 1870 et 1879 des volumes d'annexes parurent pour les années 1868–69 et 1870–75.



Le volume richement illustré rédigé par Julius Payer (1841–1915) décrit les voyages de recherche autrichiens spectaculaires et remplis de succès: l'expédition austro-hongroise au pôle nord de 1872 à 1874 avec la découverte et l'étude du pays de François Joseph.

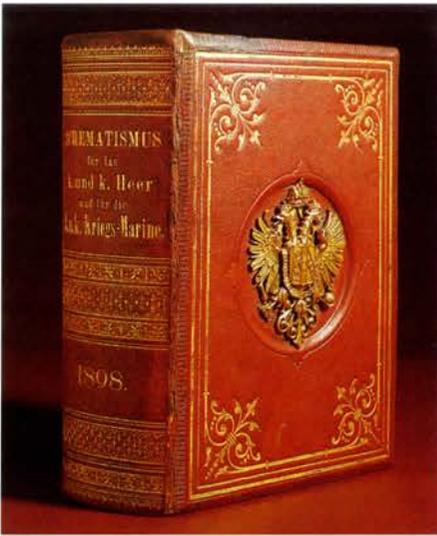
La seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle vit un rapide accroissement de la bibliothèque sur le plan du volume et de la valeur du fonds, d'une part par des acquisitions régulières considérables et d'autre part par de grandes et précieuses donations: en 1893 s'ajoutèrent 3.040 volumes du capitaine Jakob Homola (1804–1892) et 2.100 volumes

du chevalier Franz von Hauslab (1798–1883), en 1899 la collection de livres de Johann II, prince du Liechtenstein (1840–1929) et en 1904 la bibliothèque de Leander von Wetzer (1848–1904). En 1896, la bibliothèque fut réorganisée par la réalisation d'un tout nouveau catalogue systématique divisé en 24 domaines de la connaissance, dont le

système alphanumérique correspondait au rangement des livres (catalogue systématique de rangement), réorganisation qui resta en vigueur jusqu'en 1923. En 1924, le catalogue systématique devenu confus en raison des compléments manuscrits apportés à partir de 1905 (dernier complément imprimé) fut abandonné, une cotation et un système de rangement furent introduits selon le Numerus currens (rangement par numéro d'inventaire en continu) et un fichier d'après PI (Preussische Instruktionen – règles de catalogage d'après les «instructions prussiennes») fut commencé.

Ce « nouveau fonds » qui dispose à côté des monographies d'un fonds distinct de journaux/périodiques, publications en série et brochures, côté et inventorié dans un catalogue auteur et matières, est encore complété aujourd'hui, dans le sens où il constitue le noyau du catalogue central en cours d'élaboration (jusqu'au passage à un système informatisé), et où toutes les nouvelles acquisitions des archives centrales mais aussi avant tout l'ensemble du catalogue rétrospectif de ce fonds et ses catalogues y sont incorporés. Ainsi par exemple, dans le cadre de cette concentration, la seule collection de brochures de l'ancien « nouveau fonds » a doublé de 4.000 à 8.000 titres en l'espace de quelques années.

A la suite de la dissolution de nombreuses institutions et organisations militaires de la monarchie (établissements de formation, autorités militaires etc.) après la Première Guerre mondiale, de grands fonds de livres de natures diverses furent versées à la bibliothèque des Archives de la guerre. Une part minime de ces fonds fut intégrée au « fonds ancien » mais le reste attend aujourd'hui encore son exploitation et sa mise en valeur sur le plan bibliothécaire. Dans quelques cas, ils sont restés conservés en corps de bibliothèque, qui insuffisamment inventoriés, ne constituent cependant plus que des parties de fonds, suite à des emprunts effectués de façon arbitraire et à d'autres pertes. A ce groupe appartiennent la « bibliothèque des comités militaires techniques et administratifs impérial et royal » (fondée en 1855 et réunie au comité d'artillerie en 1866) et la « bibliothèque de l'académie militaire technique », qui dans son noyau remonte à l'académie de chevaliers de Savoie et

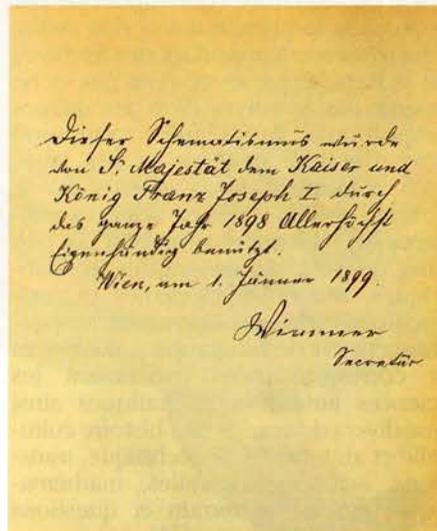


«Almanach de l'armée impériale et royale et de la marine de guerre impériale et royale pour l'année 1898».

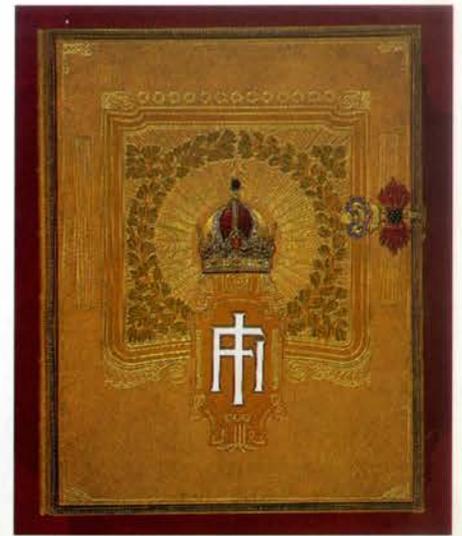
après sa réunion à d'autres bibliothèques (corps de bombardier impérial et royal, bibliothèque de l'artillerie) forma jusqu'en 1918 le fonds de l'académie militaire technique à Mödling. En ce qui concerne la «bibliothèque de la marine» conservée de la même manière comme ensemble particulier, il s'agit de la partie de la grande bibliothèque de la section de la marine impériale et royale, qui ne fut pas versée à la fin de la Première Guerre mondiale sous le nom de «bibliothèque de Pola» à la Yougoslavie.

Le fonds du service extérieur de la bibliothèque situé aux Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat, se divise lui aussi en raison des développements historiques en plusieurs parties de fonds, dont le plus important est constitué par la propre «bibliothèque des archives». A l'occasion de la création des «archives secrètes de la maison» en 1749, quelques livres furent retirés de la bibliothèque impériale et royale de cour pour former une bibliothèque de libre consultation. Celle-ci ne comptait qu'à peine 50 volumes trente ans plus tard. Le versement en 1807 de la bibliothèque du conseil aulique d'Empire et de parties de la bibliothèque de cour de Salzbourg

firent (accompagnées de quelques donations) croître la collection jusqu'en 1840 à 5.000 volumes (enregistrés dans un catalogue nominal) et à 10.570 volumes jusqu'en 1875. Entre 1872 et 1875, une nouvelle inventurisation des fonds fut réalisée, dans un fichier nominal et un catalogue systématique (qui remplaça en 1902, un fichier matière pour tous les fonds), inventaire qui est aujourd'hui encore poursuivi. Lorsqu'en 1902, le nouveau bâtiment d'archives à Minoritenplatz fut emménagé, la bibliothèque y trouva sa place dans des dépôts spécifiques, place qu'elle occupe en substance encore aujourd'hui. L'inventurisation et le rangement sont effectués jusqu'à aujourd'hui selon un système «multi-niveaux» et «multicolore», c'est à dire un système de numerus-currens élaboré en fonction des formats (et désigné par des couleurs). Le fonds des livres et des périodiques est complété par une collection volumineuse de brochures, cotées et rangées à part, qui s'élève aujourd'hui à 6.000 titres. A la suite de la nouvelle organisation de la bibliothèque des Archives nationales conduite ces dernières années, la littérature «contemporaine» (c'est à dire se rapportant à la période postérieure à 1918), fut, tout comme les fonds correspondants, transférée des Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat, aux Archives centrales. La «bibliothèque



Après l'ajout d'un secrétaire de la chancellerie militaire de l'empereur, cet almanach fut «utilisé personnellement par sa très gracieuse majesté é pour l'année 1898».



L'édition de luxe exceptionnellement riche en couleurs de l'oeuvre «Viribus unitis» (avec les forces réunies, expression propre de François Joseph) pour le jubilé de l'empereur de 1898, remonte dans sa forme extérieure à une esquisse de Josef Hoffmann (1870–1956).

d'archives» comprend aujourd'hui 80.000 volumes.

La «bibliothèque du ministère impérial et royal des Affaires Etrangères», appelée jusqu'en 1849 «bibliothèque de la chancellerie secrète de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat», fut fondée à l'époque de la création de la chancellerie d'Etat et reçu pendant l'ère du comte Wenzel Kaunitz (à partir de 1766), une dotation régulière pour de nouvelles acquisitions, dotation qui cessa en 1922, de sorte que le fonds de quelques 16.000 volumes de la bibliothèque resta depuis cette époque inchangé (à l'exception de l'acquisition continue du «Wiener Zeitung» – Litt. Journal viennois, équivalent au Journal Officiel). Elle est depuis 1909 administrée par la bibliothèque de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat (et donc à présent par la bibliothèque des Archives nationales autrichiennes). Elle est classée séparément et enregistrée dans un catalogue systématique.

La bibliothèque de l'ancienne académie consulaire s'est développée depuis la création de l'académie impériale et royale des langues orientales» (1754) dans le cadre de cette dernière et comp-